

Réforme des retraites

L'économie sociale et solidaire exclue de la conférence de financement : une erreur de méthode qui insulte l'avenir

La conférence de financement avec les partenaires sociaux débute ce 30 janvier.

Alors que la réforme des retraites s'enlise et qu'il est urgent de créer du consensus autour du sujet, le Gouvernement choisit d'exclure du tour de table l'UDES, organisation patronale représentative de 60 000 entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Avec 2,3 millions de salariés, soit 14% de l'emploi privé en France, l'économie sociale et solidaire (ESS) est un secteur qui génère l'un des plus gros volumes de cotisations du système de retraite.

Cette exclusion est d'autant plus regrettable que l'Union est favorable à un âge pivot sous condition d'une prise en compte de la pénibilité, et à l'instauration d'une « règle d'or » pluriannuelle garantissant l'équilibre financier du système.

L'UDES doit être associée à la future gouvernance du système de retraite conformément aux recommandations du rapport Delevoye. Elle doit être incluse de plein droit dans la future caisse nationale de retraite universelle (CNRU). Cette demande sera portée au-devant des rapporteurs du projet de loi ce jeudi dans le cadre d'une audition à l'Assemblée Nationale.

« Aujourd'hui, aucune des organisations patronales invitées à participer aux échanges ne représente l'ESS. Pourquoi prendre le risque d'écarter ce secteur qui représente une grande partie de l'économie du service et qui porte des nouvelles formes d'emploi plébiscitées par les jeunes ? Ils seront les premiers contributeurs du nouveau système de retraite », réagit Hugues Vidor, Président de l'UDES.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 24 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 60 000 entreprises et établissements, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.

CONTACTS PRESSE

Agathe HENRY
01 43 41 63 32
ahenry@udes.fr

Myra FRAPIER
06 70 10 82 24
myra@frapiersaab.com